qu'il est impossible d'établir une moyenne qui n'aurait pas de sens concluant. Nous donnerons ces prix pour trois cultures: l'une, aux portes de Paris ; l'autre, dans l'arrondissement de Montdidier (Somme) ; la troisième, près de Nancy (Meurthe). Chacun pourra les modifier selon les circonstances locales de sa situation. Nous indiquerons aussi les frais comparatifs des planches établies par plantation de griffes élevées en pépinière, et par semis en place.

CULTURE D'ASPERGES PRÈS PARIS.

PREMIÈRE ANNÉE.

Loyer d'un hectare	300 f »
Fumier	1,800 »
Main-d'œuvre	600 »
Griffes d'asperges	450 »
TOTAL	3,150 »

DEUXIÈME ANNÉE.

Loyer	300 »
Fumier	200 »
Main-d'œuvre	40 »
TOTAL	540 »
La dépense totale sera donc à la fin de la seconde année, de	3,690 »
Somme à laquelle il faut ajouter, pour les intérêts à 5 p. 100 de 3,150 fr.	157 50
TOTAL	3,847 50

Cette somme a été réellement dépensée en deux ans, avant la réalisation d'aucun produit. Les années suivantes resteront grevées pendant tout le cours de la culture, de l'intérêt à 5 p. 100 des frais des deux premières années, c'est-à-dire de 192 fr. 25 c. Les frais annuels seront donc, pendant 12 ans :

Loyer	300 »
Fumier	200 »
Main-d'œuvre	50 »
Intérêts	192 50
TOTAL	742 50

La main-d'œuvre est augmentée de 10 fr., à cause du temps employé nécessairement à cueillir et arranger les produits ; on peut exprimer les frais annuels par le chiffre de 750 fr. à cause des faux frais, comme liens d'osier pour les bottes d'asperges, transport au marché et autres dépenses minimes qui pourtant doivent être comptées. Au bout de 14 ans, dont 12 seulement auront donné des récoltes, on aura dépensé une somme totale de 13,597 fr. 50 c.

Nous avons vu des cultures d'asperges continuées, sans diminution sensible dans la qualité ni dans la quantité des produits, depuis plus de 30 ans ; mais c'était dans des jardins où l'on ne demandait aux planches d'asperges que la consommation d'un ménage, et où la récolte s'arrêtait dès la fin de mai. A Aubervilliers, la durée moyenne est de 12 à 14 ans, y compris les deux premières années improductives.

Les semis en place réduisent les dépenses de la première année, et par conséquent les intérêts des avances pendant les 14 années suivantes ; les frais sont représentés par les chiffres suivants :

PREMIÈRE ANNÉE.

Loyer	300 f »
Fumier	1,800 »
Main-d'œuvre	400 »
Semence	25 »
TOTAL	2,525 »

DEUXIÈME ANNÉE.

Loyer	300 »
Fumier	200 »
Main-d'œuvre	40 »
Intérêts de 2,525 fr., à 5 p. 100	126 25
TOTAL	666 25

TROISIÈME ANNÉE.

Loyer	300 »
Fumier	200 »
Main-d'œuvre	40 »
Intérêts de 3,191 fr. 25 c., à 5 p. 100	159 55
TOTAL	699 55

Ainsi les frais des trois années qui précèdent la première récolte s'élèvent ensemble à la somme de 3,890 fr. 80 c., dont les intérêts à 5 p. 100 grèvent les 12 années suivantes, le cours entier de la culture étant dans ce cas de 15 ans. Les frais annuels sont donc pendant 12 ans exprimés par les chiffres suivants :

Loyer	300 »
Fumier	200 »
Main-d'œuvre	50 »
Intérêts	194 50
TOTAL	744 50

En portant cette somme à 750 fr., comme dans le compte précédent, on trouve une dépense totale de 12,824 fr. 80 c., au lieu de 13,597 fr. 50 c. Cette différence est en réalité plus considérable ; plusieurs articles pourraient être supprimés ou réduits, comme la semence qu'on récolte ordinairement soi-même, et le fumier qu'on prend souvent sur des couches démolies, où il a rendu plus que sa valeur ; on peut donc être assuré de ne trouver aucun mécompte en agissant d'après nos calculs.

CULTURE D'ASPERGES PRÈS MONTDIDIER.

PREMIÈRE ANNÉE.

Loyer d'un hectare	150 f »
Fumier	600 »
Main-d'œuvre	500 »
Griffes d'asperges	300 »
TOTAL	1,550 »

DEUXIÈME ANNÉE.

Loyer	150 »
Fumier	120 »
Main-d'œuvre	30 »
Intérêts de 1,550 fr., à 5 p. 100	77 50
TOTAL	377 50